



# LA LETTRE SEMESTRIELLE DE VOTRE DÉPUTÉ MARC FERRACCI

Député des Français établis hors de France  
6<sup>ème</sup> circonscription - Suisse & Liechtenstein  
Vice-président du groupe Renaissance

— N°1 / JANVIER 2023 —

## SOMMAIRE

### Edito

### 6 mois d'action en chiffres

### Agenda

#### à l'Assemblée nationale

- ▶ Le projet de loi de finances pour 2023 p4
- ▶ Examen de la proposition de loi RN visant à « Favoriser et inciter les entreprises à augmenter les salaires nets de 10 % » p7
- ▶ Désignation à la tête du Groupe d'amitié France-Suisse p7
- ▶ Proposition de loi du groupe LFI portant le SMIC à 1600 euros net p7
- ▶ Réforme de l'assurance-chômage p8
- ▶ Nomination au Conseil d'orientation des retraites (COR) p9

### Médias français

### En circonscription

- ▶ Télétravail des frontaliers : un nouveau régime fiscal pérenne p11
- ▶ Arbre de Noël de la communauté française de Genève p12

- p2 ▶ Course de l'Escalade p12
- p3 ▶ Réunion publique à Genève avec Sarah El Haïry p12
- p3 ▶ Visite du Lycée Français de Zurich avec Sarah El Haïry p13
- p4 ▶ Renforcement de la coopération policière transfrontalière p13
- p4 ▶ Cérémonie de l'Armistice de 14-18 à Genève p14
- p7 ▶ Réunion publique à Zurich et échanges avec les représentants de la communauté française p14
- p8 ▶ Visite du Lycée français de Zurich (LFZ) p14
- p8 ▶ Visite de l'école française de Genève p14
- p9 **Médias suisses** p15
- p10 **Contact** p16
- p11

## VOEUX 2023

Avec mon équipe, j'ai le plaisir de vous convier **samedi 28 janvier à 16h00 à Genève** pour la présentation de mes vœux. Cette réunion est publique et sera suivie d'un moment de convivialité autour d'une galette des rois républicaine

📍 Maison internationale des associations  
Salle Gandhi - 15 rue des Savoises - 1205 Genève



# L'ÉDITO

**Chères Françaises et chers Français de Suisse et du Liechtenstein,**

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année : qu'elle soit emplie de joie et de projets épanouissants pour vous et pour ceux qui vous sont chers.

Six mois ont passé depuis les élections législatives lors desquelles les Français ont manifesté leur souhait de voir émerger une nouvelle configuration politique à l'Assemblée Nationale : l'heure est à un premier bilan d'étape.

Les concertations menées par les députés Renaissance et l'Exécutif ont montré qu'il était possible de parvenir à des textes de compromis avec certaines des oppositions. L'objectif commun reste d'agir et de préparer l'avenir comme l'exigent les électeurs : protection du pouvoir d'achat, de la sécurité et des libertés publiques, promotion des énergies renouvelables ou encore réforme de l'assurance-chômage – un texte pour lequel j'ai été rapporteur.

**Je me réjouis que l'esprit de responsabilité habite nombre de mes collègues des oppositions et nous ait permis d'adopter de nombreux textes dans un esprit de co-construction. Les crises multiples et les défis auxquels nous faisons face l'exigent.**

Durant ce premier semestre de session parlementaire, le souci d'un travail constructif au service de l'intérêt de nos concitoyens n'a pas pour autant été permanent, ni partagé sur tous les bancs de l'Assemblée nationale, et je le regrette. Ainsi, afin de pouvoir donner un budget à la France le Gouvernement a dû faire appel à l'article 49-3 de la Constitution, après plusieurs semaines d'examen et des centaines d'heure de débat. Les budgets de l'Etat et de la Sécurité Sociale ont été adoptés définitivement ainsi, alors qu'étaient rejetées une à une les motions de censure déposées par certaines des oppositions.

En ces temps incertains, tant au niveau national qu'international, et alors que la peur de l'avenir étreint parfois nos concitoyens, **la majorité et l'Exécutif entendent continuer à agir pour les protéger.**

**Et notre projet demeure :** réformer le pays pour atteindre la société du plein emploi et assurer à tous la capacité à s'émanciper par le travail ; réformer pour assurer un meilleur accès à une éducation de qualité et aux soins, tout en créant la richesse qui permettra de financer ce modèle social auquel nous sommes attachés; réformer pour répondre au défi de la transition écologique et consolider notre souveraineté dans les secteurs stratégiques -énergie, médicament, défense.

**Cette détermination ne faiblira pas en 2023.** Dans quelques jours, le Gouvernement va présenter le projet de loi de réforme des retraites. Il s'agit d'une étape fondamentale dans la stratégie en faveur du plein emploi, complémentaire de la réforme de l'assurance-chômage adoptée en novembre. En tant que membre du Conseil d'Orientation des Retraites, je m'investirai fortement dans le cadre de son examen au nom de la majorité présidentielle.

**Au premier semestre 2023, nous devrions examiner un autre texte important : le projet de loi sur l'immigration.** L'objectif de ce texte présenté conjointement par le ministre du Travail et le ministre de l'Intérieur est de trouver un équilibre entre humanité et fermeté pour notre politique migratoire. Mon intention, aux côtés de plusieurs de mes collègues députés Renaissance, sera d'aider à doter la France d'outils propres à attirer les talents venus d'ailleurs, comme la Suisse sait si bien le faire.

**En parallèle, j'entends également travailler à promouvoir l'égalité des chances sur le marché de l'emploi, en luttant contre les discriminations à l'embauche.** J'aurai l'occasion de vous tenir informés de mes travaux sur le sujet dans les semaines à venir.

**Enfin, vous pouvez compter sur mon investissement constant en faveur de la coopération franco-suisse.** Je me réjouis que l'accord fiscal sur le télétravail ait pu être pérennisé au mois de décembre dernier permettant aux travailleurs frontaliers et aux entreprises de se projeter avec plus de sérénité dans l'avenir. Les échanges constants que nous avons eus avec le Gouvernement, mes collègues de la majorité et moi-même, ont permis, je le crois, d'aboutir à un accord ambitieux et équilibré.

**Sur les dossiers touchant à votre quotidien** (télétravail, accès aux documents administratifs, assurance sociales, éducation, emploi, etc.) comme sur le sujet des liens entre la Suisse et l'Union européenne, **je continue et ne cesserai d'agir auprès des acteurs de la société civile et des autorités suisses, françaises et européennes.** Comme je l'ai été les 6 derniers mois, vous pouvez compter sur moi pour rester pleinement mobilisé à l'Assemblée comme en circonscription.

**Pour entamer chaleureusement 2023, je vous convie à partager une galette des rois républicaine le 28 janvier prochain à 16h00 à Genève,** Maison Internationale des Associations - Salle Gandhi - Rue des Savoises 15, 1205 Genève. J'aurai plaisir à échanger avec celles et ceux qui pourront être présents.

Fidèlement,

Marc Ferracci

## 6 MOIS D'ACTION EN CHIFFRES

### À l'Assemblée nationale

- ✓ **49** textes votés
- ✓ **30** amendements déposés à titre personnel
- ✓ **300** amendements co-signés
- ✓ **150** heures de travaux en commission des affaires sociales
- ✓ **500** heures de présence en séance publique
- ✓ **700** heures d'échanges avec le Gouvernement
- ✓ **350** interventions en commission et en séance publique

### En circonscription

- ✓ **10** heures hebdomadaires en moyenne de travaux et rencontres divers (permanences en visio, rendez-vous avec les cabinets ministériels dans le cadre du suivi des dossiers franco-suisse, etc.)
- ✓ **350** concitoyens de la circonscription rencontrés depuis juin dernier

## AGENDA

### Janvier-Février:

- Proposition de loi du groupe Renaissance améliorant l'accès aux soins
- Projet de loi de réforme des retraites

### Mars :

- Projet de loi pour renforcer les moyens de la Justice
- Projet de loi sur l'immigration

### Avril :

- Projet de loi pour une industrie verte

## VOEUX 2023

Avec mon équipe, j'ai le plaisir de vous convier **samedi 28 janvier à 16h00 à Genève** pour la présentation de mes vœux. Cette réunion est publique et sera suivie d'un moment de convivialité autour d'une galette des rois républicaine

📍 Maison internationale des associations  
Salle Gandhi - 15 rue des Savoises - 1205 Genève

# À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



## LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2023

La crise énergétique et l'inflation, en partie liées à la guerre en Ukraine, marquent le budget pour 2023 défendu par le Gouvernement et la majorité présidentielle.

### LES DISPOSITIFS D'AIDE FACE AU CHOC ÉNERGÉTIQUE

- Le PLF poursuit ou instaure plusieurs dispositifs afin d'aider les ménages, les entreprises et les collectivités locales à régler leurs dépenses énergétiques.
- Les ménages continueront à bénéficier en 2023 du bouclier tarifaire énergétique. La hausse des tarifs de gaz et d'électricité sera limitée à 15% (contre 4% en 2022). Sans ce bouclier, la hausse aurait dépassé les 100%. Le coût net des boucliers tarifaires est estimé à 21 milliards d'euros.
- Une indemnité carburant pour les travailleurs prendra le relais, en 2023, de la remise à la pompe qui s'achève le 31 décembre 2022. Cette indemnité de 100 euros sera versée en une seule fois aux dix millions de Français aux revenus modestes qui utilisent leur voiture ou leur moto pour se rendre au travail. Un milliard d'euros est budgété pour ce dispositif.
- Pour soutenir l'économie, toutes les entreprises continueront d'être aidées (guichet d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz, etc.).
- Pour financer ces dépenses, la «rente» exceptionnelle des producteurs d'énergie sera taxée, conformément à l'accord trouvé au niveau européen à l'automne. Le dispositif, qui pourrait rapporter au moins 11 milliards d'euros à l'État en 2023, permettra de taxer les bénéfices réalisés par les producteurs d'énergie lorsqu'ils vendent l'électricité au-dessus d'un certain prix.

## EXEMPLES DE MESURES POUR LES PARTICULIERS

- Le barème de l'impôt sur le revenu pour les revenus 2022 est indexé sur l'inflation, pour protéger le revenu disponible de tous les ménages. Le coût de la mesure se chiffre à six milliards d'euros.
- Relèvement à 3 500 euros par enfant à charge du plafond du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfant de moins de six ans (contre 2300 euros jusqu'ici).

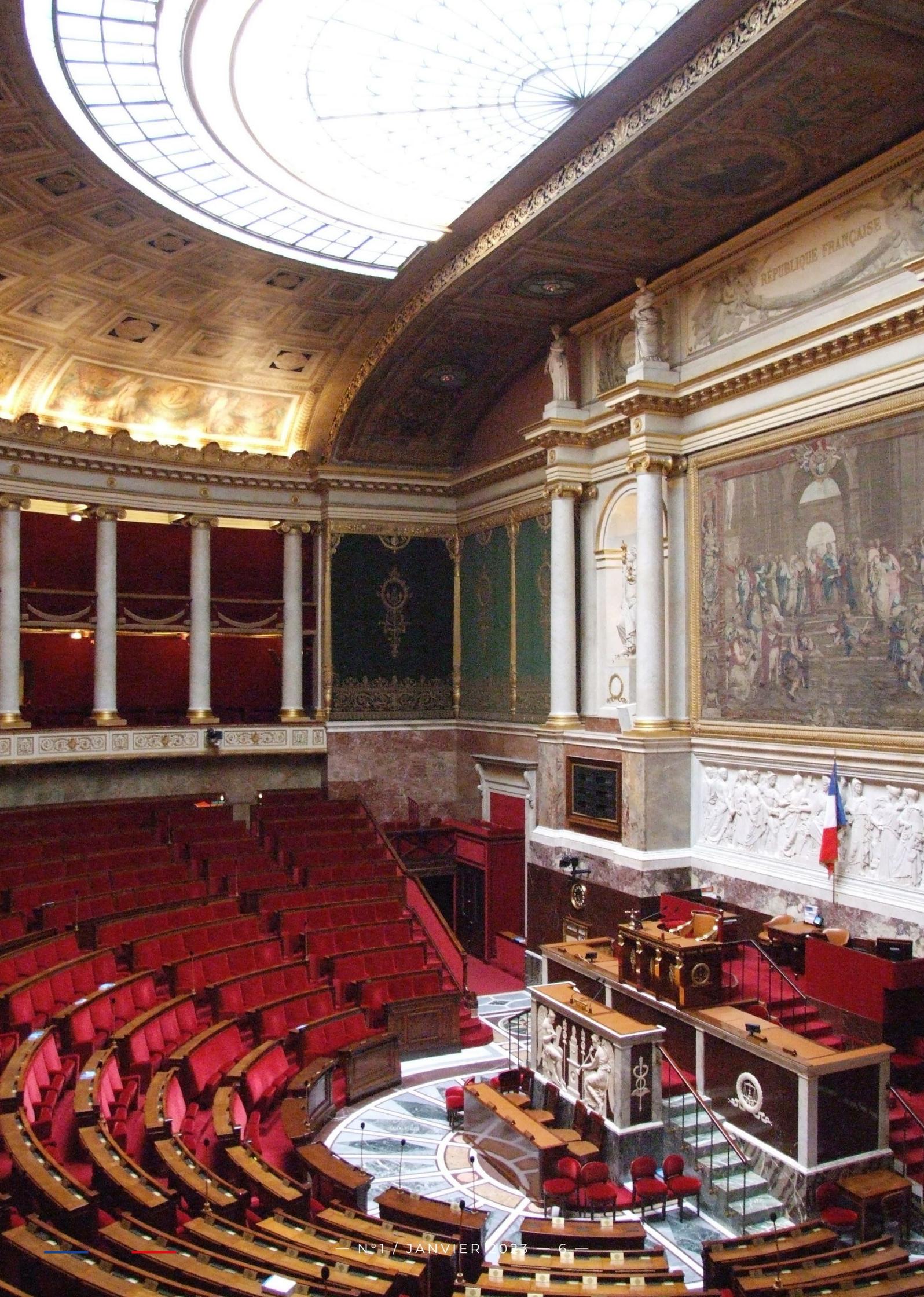
## EXEMPLES DE MESURES POUR L'EMPLOI ET LES ENTREPRISES

- Pour atteindre un million d'entrées en alternance d'ici 2027, France compétences, qui finance l'apprentissage, bénéficiera d'un financement exceptionnel de deux milliards d'euros.
- Concernant les entreprises, la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) sera supprimée sur deux ans, en 2023 et en 2024. La suppression de cet impôt de production représente 8 milliards d'euros et vise à accroître la compétitivité de nos entreprises, notamment industrielles.

## EXEMPLES DE MESURES ÉCOLOGIQUES

- L'effort de rénovation énergétique des logements privés est poursuivi. Le dispositif MaPrimeRénov' Sérénité sera renforcé et le dispositif MaPrimeRénov' sera davantage orienté vers les opérations de rénovation plus performantes. Les PME bénéficieront également d'un crédit d'impôt pour leurs dépenses 2023-2024 de rénovation énergétique.
- Le verdissement du parc automobile est soutenu, notamment pour lancer mi-2023 le nouveau dispositif de leasing social (location de voiture électrique à 100 euros par mois pour les foyers modestes).
- La stratégie nationale pour la biodiversité 2030 est également financée. Afin de soutenir la décarbonation, les garanties à l'export pour les nouveaux projets d'exploitation d'énergies fossiles cesseront début 2023.





REPUBLIQUE FRANÇAISE

## **EXAMEN DE LA PROPOSITION DE LOI RN VISANT À « FAVORISER ET INCITER LES ENTREPRISES À AUGMENTER LES SALAIRES NETS DE 10 % »**

Je suis intervenu jeudi 12 janvier en séance publique dans le cadre de l'examen de la proposition de loi portée par le groupe RN visant à « Favoriser et inciter les entreprises à augmenter les salaires nets de 10 % ».

Les faiblesses sont patentées et j'ai tenu à les mettre en lumière. Issu du programme de la candidate à la présidentielle Le Pen, ce texte serait budgétairement coûteux, économiquement inefficace, moralement inéquitable et en pratique inapplicable.

La majorité est pleinement convaincue qu'il est nécessaire d'accroître le pouvoir d'achat de tous les salariés. C'est le sens des mesures qui ont été prises à l'été, comme la possibilité de monétiser les RTT. Notre groupe fait confiance au dialogue social dans les branches et les entreprises : les mesures prises cet été sont la preuve que nous souhaitons plutôt encourager l'augmentation des salaires à travers la négociation collective.

Privilégier de fait les exonérations sur les salaires les plus élevés est contraire à l'esprit de justice sociale, c'est pourquoi le groupe Renaissance s'est opposé à cette proposition RN et a déposé un amendement de suppression.

## **DÉSIGNATION À LA TÊTE DU GROUPE D'AMITIÉ FRANCE-SUISSE**

Le 7 décembre dernier, j'ai eu l'honneur d'être nommé Président du groupe d'amitié France-Suisse de l'Assemblée nationale qui compte 44 membres, issus de tous les groupes politiques.

Dans cette fonction j'organiserai des rencontres régulières entre les parlementaires suisses et français, des réunions de travail au niveau politique ainsi que des visites de terrain ou des entretiens avec des acteurs de l'économie et de la société civile.

## **PROPOSITION DE LOI DU GROUPE LFI PORTANT LE SMIC À 1600 EUROS NET**

Le 16 novembre dernier, je suis intervenu lors de l'examen de la proposition de loi du groupe LFI visant à augmenter le SMIC à 1600 euros net. J'ai alerté sur le risque avéré d'une destruction massive d'emplois si une telle mesure devait être adoptée, tout en rappelant la stratégie cohérente et déterminée de la majorité en faveur du pouvoir d'achat et de la « valeur travail ».

Le texte devait être examiné en séance publique le 24 novembre mais a finalement été retiré de l'ordre du jour par le groupe LFI.



## RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

---

Rapporteur du projet de loi « portant les premières mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi », je me félicite de l'adoption définitive par l'Assemblée nationale le 15 novembre du projet de loi « portant les premières mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi ».

Le 9 novembre, les sénateurs et les députés étaient arrivés à un accord en commission mixte paritaire. Nourri du travail d'enrichissement des parlementaires, cette réforme constitue une première brique dans la stratégie de long terme du Gouvernement et de la majorité présidentielle pour permettre à un maximum de nos concitoyens d'accéder à un emploi stable et durable.

Ce texte, qui a su garder sa cohérence tout en intégrant des propositions de différents groupes politiques, va permettre plusieurs avancées et notamment : la modulation des règles de l'assurance-chômage en fonction de la conjoncture économique, un encadrement sécurisé des situations d'abandon de poste, une reconnaissance optimale des compétences grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou encore la prolongation de l'expérimentation « CDD multi-remplacement » et du dispositif de bonus-malus sur les contrats courts.

Ce projet de loi que j'ai eu l'honneur de porter au nom de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale s'inscrit dans une stratégie globale et cohérente vers le plein emploi, dans laquelle figurent également la réforme du lycée professionnel ou l'amélioration du service public de l'emploi avec la mise en œuvre de «France Travail ».

Elle illustre la conception de la justice sociale portée par le Président de la République, le Gouvernement et les parlementaires du groupe Renaissance : tout faire pour que les privés d'emploi retrouvent du travail, et œuvrer ainsi à réduire les fractures qui traversent la société française.

# NOMINATION AU CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES (COR)

---

Le 22 octobre dernier, j'ai été nommé parlementaire titulaire au sein du COR.

Pour rappel, créé en 2000, le COR est une instance indépendante et pluraliste d'expertise et de concertation, chargée d'analyser et de suivre les perspectives à moyen et long terme du système de retraite français.

**RETROUVEZ TOUTE MON ACTUALITÉ  
PARLEMENTAIRE SUR LE SITE DE  
L'ASSEMBLÉE NATIONALE**





# MÉDIAS FRANÇAIS

Liste non exhaustive

## RÉFORME DES RETRAITES : MON ANALYSE SUITE À LA RENCONTRE ENTRE ÉLISABETH BORNE ET ERIC CIOTTI



La Première ministre a reçu le 21 décembre le nouveau président du parti Les Républicains pour échanger sur le texte qui devrait être présenté le 10 janvier prochain.

J'ai exposé au Parisien ma conviction qu'une voie de passage, sans 49.3, était possible, dans la mesure où les élus LR agissaient de manière cohérente et prenaient leurs responsabilités.

## PROPOSITIONS POUR PROMOUVOIR L'EMPLOI DES SENIORS : MON ANALYSE DANS L'EXPRESS



Le Gouvernement et la majorité présidentielle savent combien la question de l'emploi des seniors est fondamentale. Parmi les pistes travaillées par l'Exécutif, celle d'un «index senior».

J'ai exposé à L'Express le 12 décembre dernier les effets positifs qu'aurait un tel outil : il responsabiliserait l'employeur et faciliterait la recherche d'emplois des 55-64 ans.

De mon côté, je porte une autre proposition : compenser une éventuelle décote salariale lors d'une reprise d'emploi par un demandeur d'emploi par une "prime" calculée en fonction de ses droits restants à l'assurance-chômage.

## RÉFORME DES RETRAITES : MON INTERVIEW DANS LES « 4 VÉRITÉS »



Le 23 janvier, le projet de réforme des retraites a été présenté en Conseil des ministres. J'ai rappelé sur France 2 que son objectif était de préserver notre système par répartition. Dès le 30 janvier, la Commission des Affaires sociales examinera les propositions des parlementaires pour améliorer le texte gouvernemental.

En ma qualité de membre du Conseil d'Orientation des Retraites et de député de la majorité présidentielle qui a clairement porté cette réforme en 2022, je resterai vigilant quant au maintien de sa cohérence et de son sérieux. Toute proposition doit être financée et ne pas nuire à l'emploi ni au pouvoir d'achat des salariés.

# EN CIRCONSCRIPTION

## TÉLÉTRAVAIL DES FRONTALIERS : UN NOUVEAU RÉGIME FISCAL PÉRENNE

---

La Suisse et la France se sont accordées le 22 décembre sur un régime fiscal pérenne en matière de télétravail.

Je me réjouis de cette issue qui était demandée de longue date par les travailleurs frontaliers et leurs employeurs.

Dès le 1er janvier 2023, le télétravail sera ainsi possible jusqu'à 40% du temps de travail par année sans remettre en cause l'Etat d'imposition des revenus d'activité salariée.

Considérant le développement du télétravail pendant la crise sanitaire, qui est appelé à perdurer, il était urgent et nécessaire de définir de nouvelles règles d'imposition pérennes en matière de télétravail.

Les discussions bilatérales, que j'ai suivies de près avec plusieurs de mes collègues de la majorité présidentielle, ont conduit à un accord équilibré entre les intérêts budgétaires des deux États, des collectivités et des cantons concernés.



## ARBRE DE NOËL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE GENÈVE

Depuis près de 70 ans – le 3 décembre, il s'agissait de la 69<sup>ème</sup> édition- l'Union des Sociétés Françaises de Genève organise ces festivités pour réunir nos concitoyens, petits et grands.

J'ai profité de cet évènement pour saluer l'engagement des bénévoles qui entretiennent tout au long de l'année ces liens précieux au sein de la communauté française.

## COURSE DE L'ESCALADE

Le 3 décembre dernier, nous avons couru en équipe la fameuse Course de l'Escalade qui rassemble, chaque premier week-end de décembre, un nombre de coureurs impressionnant.

Créée en 1978, son succès ne s'est jamais démenti depuis : il s'agit de la lère des courses pédestres en Suisse et parmi les plus importantes en Europe.

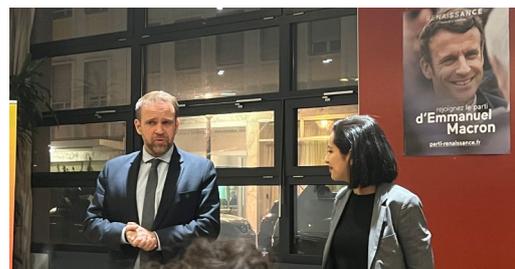
## RÉUNION PUBLIQUE À GENÈVE AVEC SARAH EL HAÏRY

Le 1<sup>er</sup> décembre dernier, **Sarah El Haïry** nous a fait l'amitié et l'honneur de sa présence lors d'une réunion publique à Genève. S'en est tenu in passionnant échange avec les Français de la communauté de Suisse romande autour du SNU et des actions mises en place par le Gouvernement pour promouvoir auprès de nos jeunes concitoyens les valeurs républicaines, en France comme à l'étranger.

Pour rappel, créé en 2019, le SNU est un vrai projet de société qui vise à :

- Faire vivre les valeurs et principes républicains
- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Il s'adresse à tous les Français, garçons et filles entre 15 et 17 ans, et comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général.



## VISITE DU LYCÉE FRANÇAIS DE ZURICH AVEC SARAH EL HAÏRY

Après une rencontre la veille avec les Français de Genève, j'ai eu le plaisir de visiter le 2 décembre le Lycée Français de Zurich en compagnie de Sarah El Haïry, Secrétaire d'Etat en charge de la Jeunesse et du Service National Universel (SNU).

En présence de Frédéric Journès, Ambassadeur de France en Suisse et au Liechtenstein, de François Courant, conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France, et de plusieurs membres de la communauté du LFZ, nous avons pu échanger avec des élèves de terminale au sujet des différentes actions et projets proposés par la France à sa jeunesse, qu'ils vivent sur le territoire national ou à l'étranger.

Sarah El Haïry et les lycéens ont en particulier discuté du SNU qui, depuis 2019, s'adresse à tous les Français, garçons et filles entre 15 et 17 ans pour qu'ils contribuent à construire un projet de société faisant vivre les valeurs et principes républicains, renforçant la cohésion nationale, tout en accompagnant l'insertion sociale et professionnelle. Nos échanges ont démontré que les jeunes Français de Suisse ont déjà pour eux un sens aigu de l'ouverture à l'Autre et de nombreuses idées pour faire évoluer le SNU afin de le renforcer dans la poursuite de ses objectifs.

Merci à eux pour leur enthousiasme et leurs propositions, ainsi qu'à l'ensemble des responsables de la direction et du comité de gestion du LFZ pour ce chaleureux accueil à Sarah El Haïry, dont c'était la première visite au sein d'un établissement français de l'étranger.

## RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION POLICIÈRE TRANSFRONTALIÈRE

D'initiative partagée, un groupe de travail chargé de renforcer la coopération policière transfrontalière entre la Suisse et la France a été créé le 21 novembre dernier. Les besoins sont réels sur le terrain : la lutte contre une délinquance et une criminalité transfrontalière en expansion, toujours plus mobiles et qui usent des différences voire des failles administratives qui existent entre les services de nos deux pays, nécessitent une coopération policière accrue.

Ce groupe de travail décidé par la directrice du Fedpol suisse et l'Ambassadeur de France va permettre de faire évoluer « l'Accord de Paris » qui lie depuis 2007 la France et la Suisse en matière de coopérations policière, judiciaire et douanière. Une étape de plus vers le renforcement des relations bilatérales dont je me félicite.

## CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DE 14-18 À GENÈVE

Le 11 novembre dernier, je me suis rendu à Genève sur invitation du Consul général de France Monsieur Patrick Lachaussée pour assister à la cérémonie de l'Armistice de 14-18 organisée au monument au mort récemment rénové par les associations mémorielles des Français de Suisse.

Ce fut l'occasion d'honorer la mémoire de nos soldats et des volontaires suisses morts pour la France, et de rappeler que le chemin de la Paix, pour difficile qu'il soit, doit être enseigné à nos enfants.

## RÉUNION PUBLIQUE À ZURICH ET ÉCHANGES AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Le 13 octobre dernier, je me suis rendu à Zurich à la rencontre des acteurs de la communauté française, élus consulaires, présidents d'association, proviseurs des écoles françaises en Suisse, et citoyens intéressés pour échanger sur les sujets qui les préoccupent.

Merci à celles et ceux qui sont venus m'interroger sur l'actualité parlementaire et sur les enjeux nationaux et internationaux auxquels le pays est confronté.

## VISITE DU LYCÉE FRANÇAIS DE ZURICH (LFZ)

Cette visite s'est faite le 13 octobre dernier en compagnie du Consul général de France à Zurich Alain Sterbik et de ma suppléante Marie-Ange Rousselot.

Après avoir visité l'établissement, j'ai pu échanger sur les perspectives de développement et sur le projet pédagogique de l'équipe.

## VISITE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE GENÈVE

Le 29 août, j'ai eu le plaisir de rencontrer les jeunes élèves et la communauté éducative de l'école primaire française de Genève en compagnie de Patrick Lachaussée, Consul général de France.

Cette visite a été l'occasion de découvrir l'organisation de cet établissement de grande qualité, dont le projet éducatif et le corps enseignant font la renommée.





# MÉDIAS SUISSES

Liste non exhaustive

## RÉFORME DES RETRAITES : MON INTERVIEW À LA TRIBUNE DE GENÈVE



Le 9 janvier dernier, la veille de la présentation du projet de réforme des retraites par la Première Ministre, j'ai pu exposer à La Tribune de Genève quel était son objectif premier: préserver pour les générations à venir notre système de retraite par répartition, un système basé sur la solidarité entre générations.

Alors que nous comptons en France 3 cotisants pour 1 retraité en 1970, nous n'en comptons aujourd'hui plus qu'un 1,7 et atteindrions 1,4 d'ici 2050 si rien n'est fait.

Sans cette réforme et sans augmentation progressive de la durée de travail, notre système accumulera les déficits (12 Md€ en 2027, 14 Md€ en 2030 et 21 Md€ en 2035). Accepter de laisser un système devenir progressivement aussi déficitaire, c'est accepter de faire payer la dette aux générations futures, et in fine condamner le système par répartition. Il est l'un des fondements de notre modèle social. Nous devons en être fiers et prendre les décisions courageuses qui vont permettre de le préserver.

## IMMIGRATION DE TRAVAIL EN FRANCE ET EN SUISSE : MON INTERVIEW SUR LA RTS



Dans un contexte de pénurie de main d'œuvre que connaissent nos deux pays, j'ai eu le plaisir d'échanger dans l'émission «Forum» de la #RTS avec les sénateurs suisses Lisa Mazzone et Philippe Bauer sur les politiques publiques -et leurs possibles évolutions- visant à attirer les talents venus d'ailleurs et les travailleurs qui contribuent à nos économies.

## RENCONTRE EN EMMANUEL MACRON ET IGNAZIO CASSIS À PARIS : MON INTERVIEW AU TEMPS



La rencontre le 11 novembre dernier entre Emmanuel Macron et Ignazio Cassis marque une volonté d'avancer de manière lucide sur tous les sujets dans une logique de compromis, avec des efforts réciproques.

J'ai souligné au journal le Temps l'envie de la France d'entendre des propositions de la part de la Suisse, y compris pour faire redémarrer les relations avec l'UE et densifier les échanges entre nos deux pays, notamment avec la parité franc-euro qui renforce «l'appel d'air» sur le travail frontalier.



## MARC FERRACCI

Député des Français établis hors de France  
6<sup>ème</sup> circonscription - Suisse & Liechtenstein  
Vice-président du groupe Renaissance

### CONTACTEZ-MOI

- ✉ [marc.ferracci@assemblee-nationale.fr](mailto:marc.ferracci@assemblee-nationale.fr)
- 🏛️ Assemblée nationale  
126 rue de l'Université - 75007 Paris
- 🌐 [marc-ferracci.fr](http://marc-ferracci.fr)
- 🐦 @FerracciMarc
- 📘 @MarcFerracci.1
- 📷 @marcferracci

